

## **COMPTE RENDU**

Mercredi 3 février 2010

10 h – 12 h

IDS – route de Duclair – BP 118 - 76380 CANTELEU (Rouen)  
Salle H 10

### **Sujet de la réunion :**

**Réunion Pôle Ressource Intervention Sociale Haute-Normandie**

**Réseau thématique "recherche"**

#### **Personnes présentes:**

Monsieur Belqasmi (IDS-Lers), Monsieur Boucher (IDS-Lers), Monsieur Chougui (CAF), Monsieur Folléa (CREFOR), Monsieur Gaillon (CNAM), Madame Lemerancier (Université de Rouen), Monsieur Marlière (IDS-Lers), Monsieur Villet (ORS)

#### **Personnes excusées:**

Madame Menou (CG Seine-Maritime), Madame Boesch (CG Seine-Maritime)

Notre collègue Monsieur Karim Chougui, chargé d'étude à la CAF de Rouen, vient nous parler de la "pauvreté monétaire des allocataires CAF de Haute-Normandie". Monsieur Chougui est venu nous présenter un travail à la fois inédit sur les questions de pauvreté monétaire pour la région Haute-Normandie mais également inhabituel en matière de partenariat entre les différentes CAF (Caisse d'Allocations Familiales) de la région et institutions comme l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques), la DRE (Direction Régionale de l'Équipement) et la DRTEFP (Direction Régionale du Travail et de l'Emploi Formation). Ce projet d'étude collectif partait du postulat qu'il n'existait pas de références quantitatives en matière de pauvreté pour la région. Dans cette étude, il est question également de s'intéresser au lien qu'il peut exister entre la mesure de la pauvreté et les effets de la précarité économique (également de dépasser l'approche de la pauvreté dans sa seule dimension monétaire, pour l'examiner sous l'angle du marché du travail, du logement et de l'accès aux services de base par la population). Notre collègue et partenaire du réseau présente exclusivement la partie réalisée par la CAF, qui couvre l'année 2005, dans le cadre de ce séminaire.

Après une introduction qui tente de fixer les concepts autour des notions complexes et multidimensionnelles de pauvreté et de précarité (qui ne font pas toujours d'accord unanime entre les différents partenaires de l'étude notamment dans la construction des indicateurs, qui auront suscité certains points de vue contradictoires au sein des partenaires de l'étude), le conférencier nous présente le travail en deux étapes : la première, plus théorique, qui a pour objet de montrer comment

on mesure la pauvreté ; la seconde partie a pour finalité de proposer un regard plus descriptif sur la pauvreté monétaire chez les allocataires de la région Haute-Normandie.

## **I / Discussion autour des concepts en matière d'approche de pauvreté monétaire**

La pauvreté englobe plusieurs facteurs. Cette notion recouvre un ensemble de dimensions comme les revenus, la précarité, le mal logement ou encore l'accès au soin. Il y a principalement deux manières de mesurer la pauvreté : il y a l'approche monétaire, plus quantitative, et l'approche en terme de "conditions de vie". Parmi l'approche monétaire, on retient deux type de mesures : la mesure relative où l'on situe chaque individu selon que ses revenus dépassent ou non un seuil de pauvreté, défini comme un pourcentage du revenu médian de l'ensemble de la population (actuellement ce pourcentage est de 60 %). On calcule un seuil de pauvreté en fonction de 60 % du "revenu médian" national (seuil de pauvreté évalué à 860 euros environ). La mesure absolue passe par la valorisation monétaire d'une sorte de panier de "biens standards" (avec les difficultés que cela génère car les charges fixes des ménages ont évolué en 20 ans), composé des éléments jugés indispensables et de sa comparaison avec les ressources de chaque foyer... L'approche monétaire relative, est aujourd'hui celle qui est préconisée au niveau national. Elle dénombre en 2007 13% de la population vivant sous le seuil de pauvreté. Avec cette approche, une baisse de la pauvreté implique que le niveau de vie des pauvres augmente plus vite que le niveau de vie médian.

L'approche en terme de conditions de vie comprend également deux types de mesures : l'enquête en terme de "privation réelle" qui comprend environ 24 items (bien qu'il n'y ait pas de consensus entre les différentes institutions) avec des "invariants" comme la nourriture, l'habillement, le logement notamment et l'approche en matière de "pauvreté subjective" qui consiste à interroger les personnes au sujet des sentiments concernant leurs difficultés au quotidien.

Les populations pauvres identifiées par les approches monétaires, en conditions de vie et subjectives ne se recoupent pas. On estime à environ 3% de la population française les cas de foyers identifiés comme pauvres simultanément par les 3 approches.

Pour conclure, selon l'approche monétaire absolue on constaterait nettement moins de pauvre que pour l'approche relative ...

## **II/ Résultats de l'étude pour la région Haute-Normandie**

La région Haute-Normandie est la 6<sup>ème</sup> région la plus touchée par le phénomène de pauvreté en France, d'après l'approche CAF des allocataires à bas revenus (derrière le Nord, la Picardie et le Languedoc-Roussillon notamment) : 15,6 % des personnes âgées de moins de 65 ans appartiennent aux bas revenus.

En Haute-Normandie, nous avons beaucoup de retraités qui ont profité des Trente Glorieuses pour disposer aujourd'hui d'un montant de retraite plus élevé que la moyenne nationale. L'approche des bas revenus par les CAF, qui exclut les plus de 65 ans, explique donc en partie ce classement défavorable.

Un cinquième des habitants de la région touchent des prestations dont un tiers d'entre eux sont totalement dépendants. On note que 40 000 personnes sortent de la pauvreté grâce aux prestations sur les 320 000 au total.

Dans l'étude, nous avons fait le choix de la méthode relative monétaire. (Selon le fichier CAF, 100 000 allocataires à bas revenus sont enregistrés pour l'année 2005. Le problème dans la méthode employée, c'est qu'il existe un décalage temporel entre les revenus d'activité et les prestations perçues : grosso modo, par exemple les ressources 2005 d'un allocataire CAF sont la somme de ses prestations touchées en 2005 avec ses revenus déclarés au titre de l'année 2004. En cas de changement de situation d'une année sur l'autre, la mesure des ressources s'en trouve donc fragilisée. On a donc essayé de réconcilier les deux périodes pour arriver à des ressources 2005 homogène. Pour ce faire, on a eu notamment recours à une modélisation de la pauvreté monétaire, qui permette en même temps d'apprécier quantitativement les facteurs de pauvreté (la situation familiale, l'âge...). La CAF de Rouen, pour le moment, est la seule CAF en France à avoir construit un modèle de ce genre. Ainsi, on a constaté que c'est le rapport à l'emploi qui détermine le plus le risque de pauvreté : les capacités des ménages à exercer une activité professionnelle est prépondérante dans les possibilités réelles de sortie de pauvreté.

Pour ce qui est de l'évaluation du caractère de la précarité selon les allocataires, il est très difficile de traiter ce phénomène car nous n'avons pas les critères objectifs pour la définir. Dans l'étude, la DRTEFP a mis en œuvre une typologie des territoires selon la qualité de l'emploi. Ensuite, le degré de précarité a été apprécié selon le caractère instable des emplois occupés. Et d'un point de vue qualitatif, il est très difficile également de tracer une véritable frontière entre le travail et le non-travail.

Pour ce qui est des territoires pour la région Haute-Normandie, nous pouvons dire que :

- la pauvreté se concentre dans les zones urbaines très denses (un allocataire sur deux à Rouen et au Havre) ;
- une remontée de la pauvreté dans les régions rurales ;
- les zones péri-urbaines sont moins touchées ;
- les zones limitrophes avec la région parisienne (le Vexin Normand notamment) sont plus riches en raison de l'influence de l'Ile-de-France.

Disposant d'une mesure de la pauvreté, nous avons procédé à la construction de profils allocataires à bas revenus.

En ce qui concerne le profil des foyers allocataires, nous avons établi une typologie comprenant cinq caractéristiques réalisées en fonction d'un travail intuitif et descriptif :

- GP1 qui comprend de nombreuses familles en activité professionnelle et qui ont des enfants. Ces ménages habitent le plus souvent dans les espaces péri-urbains. Ils sont les moins pauvres parmi les allocataires à bas revenus ;
- GP2 qui concentre une majorité d'isolés sans minima. Ils ont fréquemment une activité professionnelle mais à temps partiel (avec un revenu de remplacement) ;
- GP3 regroupe des familles sans emploi en grandes difficultés. Ces ménages sont très concentrés dans les centres urbains relativement denses. La plupart de ces ménages sont locatifs des logements sociaux. Ils sont plus immobiliers que les autres et une partie de ces familles sont le plus souvent des

familles immigrées.

- GP4 Familles monoparentales qui touchent les minima sociaux (API/RMI). Ces allocataires à bas revenus ont dans de nombreux cas perçu des indemnités chômage avant les minima. Ce sont des familles nombreuses également. Si on note une certaine antériorité au travail, on constate que ces ménages s'éloignent progressivement du monde du travail.

- GP5 Personnes isolées, très éloignées du marché du travail, et bénéficiaires de minima sociaux. Pas de qualification, peu d'antériorité professionnelle également. Ils sont sur-représentés en zone rurale. Ce groupe représente la plus large part de population que l'on pourrait considérer comme "exclue".

En conclusion, le chargé d'étude de la CAF montre les apories d'une telle démarche notamment dans l'absence d'éclaircissement au sujet des processus sociaux qui amènent à la pauvreté. Il insiste également sur le caractère instantané de l'approche qui correspond davantage à une photographie de la situation à un moment donné qu'à un véritable travail de diagnostic sur le long terme. Enfin, il montre que les résultats en matière de typologie ne sont valables que pour la région et qu'il serait plus difficile d'en tirer des conclusions au niveau général et surtout national. Selon le conférencier l'apport véritable de cette étude consiste à montrer l'importance du phénomène de "précariat" dans les parcours de pauvreté ce qui revient à dire que la pauvreté monétaire est étroitement liée à la condition en matière de qualité de l'emploi.

En toute fin de séance, les partenaires institutionnels présents ont posé un certain nombre de questions sur les objectifs et les débouchés politiques sur un sujet d'étude aussi controversé que la pauvreté car elle interroge dans une certaine mesure directement la question de la cohésion sociale aujourd'hui.

Les questions de la construction politique et les effets sur les politiques publiques d'assistance ont été récurrents.

Les questionnements autour d'un besoin d'analyse au sujet des processus qui amènent certaines populations à entrer ou à vivre dans la pauvreté ont été nombreux.

La suggestion de travaux plus qualitatifs sur des études de cas ou de récits de vie afin de compléter le panorama présenté ici pourrait apporter des réponses complémentaires en matière de connaissances.

Les chercheurs et partenaires institutionnels présents se sont également questionnés sur le rôle des décideurs politiques en matière de construction des indicateurs ou de fixation d'un seuil de pauvreté. Si la pauvreté est à la fois une construction sociale en raison de sa multi-dimensionnalité, elle est surtout politique notamment dans la "fabrication" des politiques publiques mais aussi dans l'élaboration d'indicateurs et surtout dans les modalités de réponse à la pauvreté.

Il faudrait aussi s'interroger sur la nature de l'institution qui aborde les problématiques de pauvreté et se questionner sur les visées économiques et politiques propres aux institutions qui réalisent de telles études. De la même manière, la pluralité d'approches entre les institutions (INSEE, CAF, etc.) sont des facteurs à prendre en compte en matière de construction de légitimités scientifiques et publiques.

Enfin, la question sur les productions de chiffre sur les problématiques de pauvreté qui influencent ou non les décisions politiques a clôturé les débats.

A la fin de la séance, il a été rappelé que le prochain séminaire du réseau « recherche » aura lieu le :

**Mercredi 21 avril 2010 de 10h00 à 12h30 en salle H10 à l'IDS**

Le séminaire sera animé par une enseignante du CNAM, Françoise Rouard, Maîtresse de Conférence à la chaire de communication qui viendra parler des inégalités face à l'écriture dans le champ du travail social.